



COMMUNE de BÉLIGNEUX

22, route de la Gare  
01360 BÉLIGNEUX



04-72-25-30-70

e-mail : [mairie@ville-beligneux.fr](mailto:mairie@ville-beligneux.fr)

Béligneux, le 18 mars 2024

Mesdames et Messieurs  
les Conseillers Municipaux

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, Cher(e) collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Lundi 25 mars 2024 à 19 H**  
**En Mairie – salle du conseil municipal**

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du 26 février 2024 ;
2. Budget général de la commune – vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 ;
3. Vote de l'attribution des subventions aux associations pour 2024 ;
4. État annuel présentant l'ensemble des indemnités brutes de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant au sein du conseil municipal de Béligneux ;
5. Vote du budget général de la commune pour 2024 ;
6. Souscription d'un emprunt au budget général de la commune ;
7. Convention de répartition de la subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain entre les communes de Béligneux, Dagneux et la Boisse ;
8. Renouvellement de l'organisation de la semaine de 4 jours d'enseignement dans les écoles «maternelles et élémentaires» de Béligneux ;
9. Attribution du marché dans le cadre de la fourniture d'un ensemble de bâtiments modulaires à usage de locaux pour l'accueil de jeunes enfants – micro-crèche ;
10. Attribution du marché dans le cadre de la préparation de repas en liaison froide pour la restauration scolaire ;
11. Internalisation des activités de restauration scolaire, périscolaire et étude surveillée à compter de la rentrée scolaire 2024/2025 ;
12. Approbation des tarifs du restaurant scolaire municipal, du périscolaire et étude surveillée pour la rentrée scolaire 2024/2025 ;
13. Approbation du règlement intérieur du restaurant scolaire, périscolaire et étude surveillée pour la rentrée scolaire 2024/2025 ;
14. Participation au Fonds de Solidarité Logement (FSL) du Département de l'Ain ;

15. Bilan de la concertation et arrêt de la cartographie des ZAEnR ;
16. Écho des commissions ;
17. Questions diverses.

En cas d'indisponibilité, vous pourrez donner pouvoir à un autre membre du conseil municipal.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Maire,  
Philippe FERRAND**

